



**SYNDICAT NATIONAL
DE L'ENCADREMENT ET DES TECHNICIENS
DES ORGANISMES DE SECURITE SOCIALE ET
ASSIMILES**

RPN SALAIRES DU 16 DECEMBRE 2008

Cette RPN salaires, nous l'attendions avec l'espoir d'une rupture dans la politique salariale de l'institution. Le Directeur de l'UCANSS nous a vite détrompé; rien ne change. Nous n'étions pas invité à une négociation. La proposition du COMEX qu'il nous a présenté d'emblée correspondant au maximum de son mandat.

Pour faire court; la proposition de l'UCANSS est la suivante :

1,2% d'augmentation de la valeur du point au 01.01.2009 représentant un cumul du rattrapage 2008 et de l'année 2009. *La position ne l'employeur n'a pas évolué sur ce point depuis presque un an .La seule inflation 2008 est estimée à 2,8% certes en léger repli mais il faut rappeler ici le refus du COMEX de négocier pendant des mois alors que l'inflation était au plus haut. Et pourtant, l'employeur lui même reconnaît que 2008 était atypique.*

M le Directeur de l'UCANSS a crû devoir nous faire remarquer que nous profiterions (mais cela ne concerne que les personnels inscrits à l'effectif au 31.12.1993) de l'arrêt en Janvier 2009 du prélèvement de la Contribution de Maintien de Droit de 1,5%. Ce doit être ça le miracle de Noël à l'UCANSS !!! C'est déjà compris dans le salaire mais pour eux ça devient une augmentation du salaire.

Un GVT cible de 2% dans toutes les branches et applicable dans tous les organismes.

Une mesure spécifique bas salaires, applicable au 01.01.2009, par l'attribution d'un nombre de points dégressifs selon les coefficients pour les salaires nets mensuels hors primes compris entre 1013 et 1500 euros. La mesure qui concerne les coefficients compris entre 180 et 272 selon le tableau ci après, vise 55000 agents.

Le Directeur de l'UCANSS s'est par la suite ingénié à éluder toutes les questions qui avaient pour thème la redistribution des excédents de gestion 2006 – 2007 et 2008.

Il ne lui semble pas possible d'espérer mieux, compte tenu du contexte. Et il n' y aura pas de nouvelles négociations.

Pour conclure, le Directeur de l'UCANSS a osé préciser qu'en l'absence de signataires, si une mesure unilatérale venait à être prise, celle ci serait très inférieure à celles présentées en début de réunion et reviendrait sur la proposition bas salaires. *C'est certainement le nouveau dialogue social qui nous attend en 2009.*

*Alors M. le Directeur de l'UCANSS , inutile d'engager des frais et un prestataire de service pour analyser le climat social dans les différentes branches de l'institution... ...
... on peut déjà vous dire que ça allait mal en 2008 et bien ça sera pire en 2009 !!!*

Le Syndicat National de l'Encadrement et des Techniciens des Organismes Sociaux et Assimilés CFE CGC est consterné par l'attitude déplorable de l'employeur dans ces négociations salariales.

Il ne signera bien évidemment pas ce protocole d'accord.

Et appellera, après concertation avec les autres organisations syndicales, le cas échéant les personnels d'encadrement à des actions revendicatives dès la rentrée.

Nombre total de points au 31.12.2008	Nombre de points supplémentaires
180	15
181	14
182	13
183	12
184	11
185	10
186	9
187 à 188	8
189 à 199	7
200 à 211	6
212 à 223	5
224 à 235	4
236 à 247	3
248 à 259	2
260 à 272	1